

SITE DU COLLÈGE NOTRE-DAME

3791, chemin Queen-Mary
Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Synthèse de l'intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial du site du collège Notre-Dame repose avant tout sur sa mission d'enseignement particulière, préconisant une formation équilibrée développant à la fois le corps, le cœur et l'esprit, qui persiste depuis la fondation du collège.

Il tient également à sa présence en face de l'Oratoire Saint-Joseph et à l'implantation affirmée de son ensemble bâti et du parterre en façade, lui donnant son image institutionnelle.

Il témoigne enfin avec éloquence de sa propre histoire, de celle de la Congrégation de Sainte-Croix et des personnages qui y sont associés, principalement le frère André.



Nom du lieu : Site du collège Notre-Dame

Emplacement : 3791, chemin Queen-Mary

Arrondissement : Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

Cet énoncé répond à une demande faite au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTE) par l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce pour l'établissement d'orientations et de critères pour la réalisation d'un plan directeur du site du collège Notre-Dame.

Il se base sur la consultation d'études patrimoniale, paysagère, archéologique, et arboricole, sur les expertises et expériences des participants et sur une série d'observations et de constats découlant d'une visite des lieux effectuée le 10 décembre 2009.

STATUT

Désignation patrimoniale dans le Plan d'urbanisme :

Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle 17.E.9

Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle

Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel

Statut en vertu de la Loi sur les biens culturels :

Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

Désignation au répertoire canadien des lieux patrimoniaux : Aucune

CHRONOLOGIE

Avant 1869 – Un site villageois et de villégiature

- 1698 : Découpage des censives est-ouest, par Gédéon de Catalogne
- Vers 1847 : Construction de l'hôtel Swords sur le site à l'étude
- 1847 : Arrivée des premiers missionnaires de la Congrégation de Sainte-Croix au Canada
- 1854 : Inauguration du cimetière Notre-Dame-des-Neiges
- Vers 1860 : Installation de l'hôtel Bellevue à l'emplacement de l'ancien hôtel Swords et construction de l'hôtel Mount Pleasant plus à l'ouest
- 1866 : Arrivée de Patrick McKenna, horticulteur, dans le secteur

1869-1880 – Première implantation

- 1869 : Achat, par les pères de Sainte-Croix, de l'hôtel Bellevue et fondation du collège Notre-Dame
- Vers 1880 : Ouverture de la Braeside Academy dans l'ancien hôtel Mount Pleasant

1881-1908 – Affirmation de l'institution

- 1881 : Démolition de l'hôtel Bellevue et construction de la première aile du collège Notre-Dame
- 1883 : Achat de la Braeside Academy pour l'incorporer au collège Notre-Dame
- 1885 : Construction de l'annexe du scolasticat (aujourd'hui partie du «château» Renaud)
- 1888 : Construction de la chapelle
- 1889 : Construction de la 2e aile (à l'ouest de la précédente) et de la chaufferie
- 1896 : Acquisition de la propriété Guerin, en face du collège, qui deviendra le parc Saint-Joseph
- 1907-1908 : Reconstruction du scolasticat

1909-1956 – Académisme, sport et pensée scientifique

- 1914 : Construction de la salle des machines
- 1916 : Cession du parc Saint-Joseph à la corporation de l'Oratoire
- Vers 1923 : Construction de la maison Fulton (ou Thomson)
- 1924 : Construction de la maison Saint-Joseph
- 1928 : Construction de la menuiserie
- 1929 : Construction de la 3e aile du collège, à l'ouest des deux précédentes, et de l'aile B, perpendiculaire aux trois ailes
- 1933 : Début de l'aménagement du jardin de la rocaille
- 1934 : Construction de l'entrepôt à charbon
- Vers 1950 : Construction du terrain de croquet et de son kiosque (actuel entrepôt)

1957 – 2009 – De la modernité à la patrimonialisation

- 1957 : Construction du Centre Notre-Dame
- 1959 : Construction d'une piste et pelouse (actuel stade Jacques-Gauthier)
- 1961 : Expropriation et tracé de la rue Jean-Brillant, délimitant maintenant le site au nord
- 1962 : Élargissement du chemin Queen-Mary
- 1963 : Construction du pavillon Lefebvre
- 1965 : Acquisition de la maison Fulton (ou Thomson) par le collège Notre-Dame
- 1974 : Construction de l'aréna
- 1977 : Construction de la maison Dujarié
- 2005 : Décret de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

CONCEPTEURS CONNUS:

François Lapointe, architecte (constructeur de l'aile 1881)

Alfred Laliberté, sculpteur (bas relief en hommage au frère André)

Alexis Provost, entrepreneur et architecte (chapelle et aile 1889)

Larose et Simard, architectes (Aile 1929 et aile B)

Henri Nottet (aménagement du jardin de la rocaille)

Gérard Notebaert, architecte (Centre Notre-Dame, pavillon Lefebvre et piste et pelouse)

jean-Paul Mousseau (mosaïque extérieure du Centre Notre-Dame)

Claude Vermette (mosaïque extérieure du Centre Notre-Dame)

Gagnon et Archambault, architectes (aréna)

Larose Laliberté Petrucci, architectes (maison Dujarié)

VALEURS

par ordre d'importance

Usage

La valeur d'usage du site du collège Notre-Dame repose sur :

sa mission d'enseignement préconisant une formation équilibrée développant à la fois la forme physique et l'intellect, résumée par la phrase *L'esprit ne sera pas développé au détriment du corps et du cœur* de Basile Moreau, fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix, et incarnée dans le programme pédagogique, sportif et culturel du collège Notre-Dame qui rayonne à l'échelle québécoise.

Symbolique

La valeur symbolique du site du collège Notre-Dame repose sur :

la notoriété du collège en tant qu'institution d'enseignement secondaire de haut niveau;

sa relation avec l'Oratoire Saint-Joseph, qui origine de la même communauté;

le sens d'appartenance des anciens du collège à leur Alma Mater, qui a formé plusieurs personnages importants de la société québécoise.

Historique

La valeur historique du site du collège Notre-Dame repose sur son témoignage :

de la continuité de sa mission et de son usage d'institution d'enseignement à cet emplacement depuis sa fondation et de l'évolution de ses besoins pédagogiques grandissants ainsi que des usages complémentaires qui supportent sa mission de base;

de l'histoire de l'implantation de la Congrégation de Sainte-Croix à Montréal et de la fondation du collège;

de son rôle précurseur comme première institution à s'implanter sur le versant nord du mont Royal, suivie par une série d'institutions majeures liées à l'éducation et à la santé;

du développement de ce secteur de la ville, à la rencontre de deux censives d'orientations différentes de part et d'autre du chemin Queen-Mary;

de son association à des personnages et institutions majeures de l'identité montréalaise, principalement le frère André, mais aussi les Petits Chanteurs du Mont-Royal et le frère Jérôme.

Artistique

La valeur artistique du site du collège Notre-Dame repose sur :

la prestance de l'ensemble bâti homogène formé par l'aile de 1881 d'origine, imitée par la suite à deux reprises, pour les ailes de 1889 et de 1929, soutenu par la présence du parterre en façade et l'introduction des deux premières ailes perpendiculaires que sont la chapelle et l'aile B;

l'affirmation du virage moderniste du collège qui débute avec la construction des bâtiments conçus par l'architecte Gérard Notebaert dans les années 1950-1960;

la qualité des œuvres d'art intégrées aux façades faisant face au chemin Queen-Mary et la notoriété de leurs concepteurs, Alfred Laliberté, Jean-Paul Mousseau et Claude Vermette, dont les deux derniers furent des élèves du frère Jérôme;

les qualités de conception du jardin de la rocaille et sa contribution à la prestance de l'ensemble bâti du collège sur le chemin Queen-Mary.

Paysagère

La valeur paysagère du site du collège Notre-Dame repose sur :
son importance dans le paysage du contrefort ouest des versants du sommet de Westmount, en face du repère montréalais majeur que constitue l'Oratoire Saint-Joseph;

l'importance de la vue sur les façades faisant face au chemin Queen-Mary depuis ce dernier et depuis l'Oratoire Saint-Joseph;

la contribution du parterre en façade à la mise en scène des façades principales et d'autres espaces non-bâti sur le site qui rehaussent le caractère d'ensemble de la propriété;

l'apport aux qualités paysagères du site de certains arbres, alignements et regroupements d'arbres, principalement ceux plantés autour des ailes d'origine, par leur âge, leur variété et le port de leur feuillage.

Archéologique (potentielle)

La valeur archéologique du site du collège Notre-Dame repose sur :
ses éventuels vestiges de l'occupation préhistorique amérindienne depuis le Paléoindien récent jusqu'à l'arrivée des Européens et de l'occupation historique des hôtels qui ont précédé l'implantation du collège sur ce site.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DANS LESQUELS S'INCARNENT LES VALEURS

(Les noms des éléments identifiés sont ceux proposés dans les études listées dans la bibliographie, sauf les expressions «parterre en façade», qui remplace l'expression «jardin en façade», et «parterre est», qui remplace l'expression «parterre nord» .)

Valeur d'usage

- Aile 1881
- Chapelle
- Aile 1889
- Aile 1929
- Aile «B»
- Centre Notre-Dame
- Stade Jacques-Gauthier
- Aréna
- Cour Saint-Louis
- Parterre est (terrain devant la maison Saint-Joseph)

Valeur symbolique

Ensemble formé par les façades 1881, 1889 et 1929 avec le parterre en façade

Valeur historique:

Implantation longitudinale des bâtiments en fonction de l'orientation des censives parallèlement au chemin Queen-Mary

- Aile 1881
- Aile 1889
- Aile 1929
- Chapelle
- Cour Saint-Louis
- Centre Notre-Dame
- Pavillon Lefebvre
- Maison Saint-Joseph
- Jardin de la rocaille

Valeur artistique:

- Aile 1881
- Aile 1889
- Aile 1929
- Chapelle
- Centre Notre-Dame
- Pavillon Lefebvre
- Jardin de la rocaille
- Bas-relief du Frère-André
- Mosaïque de Mousseau et de Vermette à l'extérieur du Centre Notre-Dame

Valeur paysagère

Ensemble formé par les façades 1881, 1889 et 1929 avec le parterre en façade

Ensemble formé par le Centre Notre-Dame, le pavillon Lefebvre et le jardin de la rocaille

Ensemble formé par l'aile B, la chapelle et la cour Saint-Louis

Regroupements, alignements et spécimens d'arbres significatifs pour leur leur âge, leur variété et le port de leur feuillage. (*)

Vues vers les ailes 1881, 1889 et 1929 depuis l'Oratoire, le mont Royal et le chemin Queen-Mary

Vues vers l'Oratoire depuis le parterre en façade

Maison Fulton (ou Thomson) et les aménagements qui l'entourent

Valeur archéologique

Potentiel archéologique préhistorique et historique

* Voir étude de Denis Marcil, ingénieur forestier

BIBLIOGRAPHIE

BRODEUR, Mario et Jacques Lachapelle – Recherche préalable pour une analyse de l'intérêt patrimonial du Collège Notre-Dame, présentée à Monsieur Yvon Lafrenière, directeur général du collège Notre-Dame, Octobre 2009.

NIP PAYSAGE, architectes paysagistes – Étude paysagère – Collège Notre-Dame, 2009.

ETHNOSCOP, Collège Notre-Dame – Étude de potentiel archéologique, Octobre 2009

MARCIL, Denis, ing. forestier, Collège Notre-Dame – Plan de développement – Étude requise : L'inventaire des végétaux, rapport présenté à M. Yvon Lafrenière, directeur général, collège Notre-Dame, 6 août 2009

GROUPE DE TRAVAIL

Jean Laberge, architecte, BPTÉ, rédacteur

Jean-Pierre Aumont c.s.c., supérieur de la Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix

Yvon Lafrenière, directeur général, collège Notre-Dame

Richard Desrochers, directeur des services administratifs, collège Notre-Dame

Louis-Philippe Frappier, architecte, ACDF

Maxime-Alexis Frappier, architecte, ACDF

Mélanie Migneault, architecte-paysagiste, NIP Paysage

Jacques Lachapelle, architecte et historien de l'architecture, MBrodeur Consultant inc.

Mario Brodeur, architecte, MBrodeur Consultant inc.

Nicolas Lavoie, conseiller en aménagement, arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

Wendy Graham, architecte-paysagiste, Direction des grands parcs et de la nature en ville

Claude Dauphinais, architecte, BPTÉ

Denise Caron, historienne, conseillère en aménagement, BPTÉ

17 mars 2010